



Attestation / Agreement

Conditions générales

Le nombre d'étudiants par professeur étant limité, la direction se réserve le droit de clore les inscriptions d'une classe considérée complète en accord avec le professeur concerné. Le paiement intégral de l'académie doit être effectué au plus tard le 10 juillet 2016. Dans le cas contraire, l'inscription ne sera pas prise en compte, et ce sans que le stagiaire puisse prétendre à une indemnité quelconque. L'inscription en option pour une période donnée ne sera acceptée qu'après règlement des frais pédagogiques sur la même période. En cas de désistement d'un professeur, la direction se réserve le droit de le remplacer par un autre professeur sans que l'étudiant puisse prétendre à un quelconque remboursement. En cas de désistement du stagiaire préalablement à l'académie, les arrhes et les frais versés ne seront en aucun cas remboursés. En cas de désistement ou d'annulation du stagiaire, pour quelque cause que ce soit, postérieure au début de l'académie, les frais de cours et d'hébergement ne seront en aucun cas remboursés.

Les étudiants mineurs non hébergés au LEGTA sont sous la responsabilité de leurs parents et sont pris en charge par l'académie uniquement pendant leur temps de cours. L'accès au LEGTA est strictement réservé aux étudiants inscrits ainsi qu'au personnel employé. L'association décline toute responsabilité concernant le vol ou la détérioration des instruments ou objets personnels des étudiants. Tout manquement de l'étudiant aux règlements intérieurs de l'association et du lycée ainsi qu'aux règles de sécurité entraînera son exclusion immédiate. Les internes déposeront une caution de 20 € garantissant le bon état de la chambre et une caution de 20 € sera demandée à tous les étudiants pour l'attribution d'une salle de travail. Ces cautions seront remboursables à l'issue du stage après état des lieux satisfaisant des chambres et salles de travail.

General conditions

As every class size is limited, the co-ordinator reserves the right to close bookings in one class, as soon as participants are enough. Full payment of the academy has to be made no later than July 10, 2016. Otherwise, the registration will not be taken into account, without the student able to claim any compensation. Registration for an option is possible for students only after the teaching fee payment on the same period. In case of teacher's withdrawal, the co-ordinator reserves the right to replace him or her, with an other teacher without any possibility of refunding for the student. In case of cancellation of the student prior to the academy, the deposit and fees paid will not be refunded under any circumstances. In case of withdrawal or cancellation of the student, for any reason whatsoever, after the beginning of the academy, course fees and accommodation will not be refunded under any circumstances.

Non residential minor students in LEGTA are under the responsibility of their parents and are taken in charge by the Academy only during their music time course(s). Access to LEGTA is restricted to enrolled students as well as staff employed. The association is not responsible for theft or damage to instruments or students personal items. Failure of the student to the bylaws of the association and the LEGTA school as well as safety rules cause the immediate exclusion. The students will have to pay in a 20€ bond in order to guarantee the good condition of their practice rooms (+ a 20 € bond for the bedrooms of resident students). These bonds will be redeemable at the end of the course after good inventory and good state of bedrooms and practise rooms.

Je soussigné(e) déclare avoir **pris connaissance des conditions générales** et en accepter les termes.

(Si étudiant mineur) J'autorise mon fils ou ma fille à participer à l'académie Musicalta qui se déroulera du au 2016, et donne tout pouvoir aux organisateurs de prendre des décisions médicales nécessaires s'imposant en cas d'urgence.

L'Académie Musicalta se réserve le droit à des fins promotionnelles de prendre, détenir et diffuser, les images (photos, vidéos) faites pendant l'académie sous quelque forme de support que ce soit, tant par procédé photographique, que par enregistrements audios ou vidéos. Les images sont acquises définitivement, au profit de Musicalta quelque soit la période d'utilisation de cette image et sans aucun paiement.

I, undersigned declare that I have read and accept the general conditions set out below.

(In the case of a student who is a minor) I certify that my son or my daughter has been given the permission to attend the Musicalta course which will be held from to 2016. I entrust the organisers with the medical decisions that might have to be taken in case of emergency.

The Musicalta Academy reserves the right to use, for promotional purposes, retain, and broadcast images (photo and video) as well as audio recordings taken during the Academy sessions regardless of the format or medium employed. The images and audio recordings are stored permanently for use by the Musicalta Academy for an unlimited period of time and without payment.

Date

Signature des parents pour les mineurs
(if participant is a minor) :

Signature de l'étudiant majeur
(for students over the age of 18) :